



Amis amicalistes

Je vous invite à participer à l'**assemblée générale ordinaire** du club qui aura lieu le
SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 à 16H00
à la salle de réception de la Maison des Sports – impasse Suzanne Lenglen au Château d'Olonne.

La réunion sera suivie d'un vin d'honneur puis, pour ceux qui auront réservé, d'un dîner au restaurant
«La Belle Aventure» à Sainte-Flaive des Loups

MENU au prix de 32€ tout compris, mais le Comité Directeur du 11 octobre 2022 a décidé à titre exceptionnel de prendre 7€ à sa charge. La somme de 25 € reste à la charge des licenciés et amicalistes participants, à régler sur place :

Cocktail et boissons

Entrée au choix : Salade Belle Aventure automnale (salade, butternut, betterave, carotte, graine de courge)

OU Poëlon d'escargots de Beaulieu sous la Roche (noix, persillade, crème, oignon, jambon de Vendée)

Plat au choix : Entrecôte 200gr, frites rustiques, salade (sauce roquefort /maître hôtel /poivre /échalote/moutarde)

OU Roulé de sole amandine, riz à l'encre de seiche et poivronnade

Dessert au choix : Feuilleté aux fruits, crème légère à la vanille et fèves de tonka

OU Brioche façon pain perdu et caramel au beurre salé

Participation au repas et choix des plats à confirmer au plus tard le dimanche 6 novembre 2022 à GUY

Ordre du jour :

- 1- Accueil
- 2- Rapport moral
- 3- Rapport d'activité
- 4- Rapport financier
- 5- Rapport des vérificateurs aux comptes
- 6- Approbation des rapports
- 7- Intervention du délégué sécurité
- 8- Projets 2023
- 9- Election du tiers sortant et des vérificateurs aux comptes
- 10- Intervention de M. le Maire des Sables d'Olonne ou son représentant
- 11- Questions diverses

La présence de chacun est souhaitable.

Cordialement,

Le Président,

GUY MARLIN